

Notice d'information générale C2i2e Année 2020-2021

Que veut dire C2i2e ?

C2i2E est l'acronyme de Certificat Informatique et Internet de Niveau 2 Enseignant.

À quoi sert le C2i2e ?

Le C2i2e vise à attester les compétences numériques professionnelles communes et nécessaires à tous.toutes les enseignant.e.s pour l'exercice de leur métier.

Le C2i2e atteste que le.la futur.e enseignant.e ou l'enseignant.e est apte à utiliser les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) pour s'informer, se former et former ses élèves : « Le C2i2e atteste des compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques, communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier. [...] L'acquisition du C2i2e poursuit l'objectif d'offrir à chaque étudiant se destinant aux métiers de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation, la reconnaissance des compétences nécessaires en vue de son insertion professionnelle. »

Il est constitué d'un ensemble de compétences rassemblées dans un [référentiel](#).

L'ensemble des informations sur la certification C2i2e sont accessibles sur le [site du Ministère](#).

Qui est concerné par le C2i2e ?

Toutes les personnes qui préparent un concours d'enseignement de l'éducation nationale (professeurs des écoles, collèges, lycées ; conseillers principaux d'éducation...), les personnes se destinant à un métier lié à la formation ainsi que les documentalistes.

Le C2i2e est-il obligatoire ?

- Les candidat.e.s, inscrit.e.s depuis 2013-2014 en M1 Master MEEF à l'INSPE n'ont plus besoin du C2i2e pour la titularisation, mais doivent justifier qu'ils ont bien acquis les compétences numériques "en référence au C2i2e" dans le cadre de leur formation.

La validation des compétences numériques se fera donc dans le cadre des enseignements des maquettes. Elle pourra donner lieu à l'obtention du C2i2e en fin de M2 (si l'étudiant.e le souhaite et s'inscrit volontairement à la certification).

L'Université d'Orléans a un correspondant C2i2e, Mounib MEKHILEF, qui peut être contacté pour toute question relative au C2i2e (c2i2e.inspe@univ-orleans.fr).

Comment préparer le C2i2e ?

Selon les parcours, un accompagnement au C2i2e peut être proposé dans les maquettes des parcours premier et second degré des universités d'Orléans et de Tours. Rapprochez-vous du référent C2i2e de votre établissement.

Des préparations au C2i2e (hybrides présentiel/distanciel), payantes, sont proposées par le [SEFCO](#) (service de formation continue) de l'Université d'Orléans pour les candidat.e.s à la certification non étudiants.

Tarification :

Etudiant.e.s M1 et M2 et enseignants de l'Université d'Orléans	Gratuit
Etudiant.e.s M1 et M2 parcours premier et second degré (y compris préparation concours et agrégatifs) de l'Université de Tours	Gratuit
Autres Etudiant.e.s M1 et M2 de l'Université de Tours	96,94 euros ¹
Candidat.e.s libres certification « sèche » (sans accompagnement)	96,94 euros ¹
Candidat.e.s libres certification accompagnée (SEFCO)	Voir auprès du SEFCO

Le montant des droits d'inscription est un tarif forfaitaire annuel qui permet aux candidat.e.s de se présenter à une ou aux deux sessions de certifications organisées pendant l'année universitaire.

Comment s'inscrire au C2i2e ?

Pour l'académie Orléans-Tours, seule l'Université d'Orléans est habilitée par le ministère pour délivrer le C2i2e.

Chaque candidat.e doit faire une demande d'inscription à la certification via un formulaire en ligne, accessible à partir du site de l'INSPÉ composante de l'Université d'Orléans.

¹ Tarif 2019-2020, susceptible d'évoluer en 2020-2021

Comment obtenir le C2i2e ?

La validation du C2i2e passe ensuite par la constitution d'un portfolio numérique de compétences qui sera ensuite porté à communication (dossier numérique ou lien vers un espace personnel) sur l'espace dédié de la plateforme de cours en ligne de l'Université d'Orléans.

Dans ce portfolio numérique, le.la candidat.e doit inclure les divers documents qui attestent de ses compétences et permettent de demander la validation des items du C2i2e par le jury.

En particulier chaque candidat.e devra apporter la preuve qu'il.elle a bien mené une séance d'enseignement intégrant les TICE devant public (élèves ou adultes).

Chaque dossier est évalué par un enseignant ou une enseignante de l'INSPE qui propose ensuite au jury la validation de tout ou partie des compétences demandées.

Le jury, après examen du dossier, décide de suivre ou pas les propositions faites par l'enseignant et accorde ou non la certification.

En cas de non certification en session 1, le.la candidat.e reçoit une attestation de validation partielle des compétences et est invité à revoir son dossier pour le proposer à nouveau en session 2.

En cas d'échec à la session 2, une nouvelle inscription sera requise pour se présenter à la certification l'année suivante.

Pour plus d'informations, consulter le document d'accompagnement disponible sur le site web de l'INSPE, rubrique : <http://www.univ-orleans.fr/inspe/formation/certifications>

Calendrier C2i2e - 2020- 2021

Campagne d'inscription	Du 1er décembre 2020 au 15 janvier 2021	<p style="text-align: center;"><u>Inscription :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseignant.es chercheur.euse et enseignant.e.s, formateurs.trices de l'Université d'Orléans ; 2. Étudiant.es M2 de l'Université d'Orléans ; 3. Formateurs.trices de l'Université d'Orléans ; 4. Étudiant.e.s M2 des parcours premier et second degré (y compris préparation concours et agrégatifs) de l'Université de Tours ; 5. Inscription des autres étudiant.e.s M2 tourangeaux et des candidat.e.s libres (inscription payante)
	Jusqu'au 8 mai 2021	Constitution des portfolios jusqu'au 8 mai 2021
Certification session 1	17 mai 2021 18 mai 2021	Jury(s) C2i2e session 1
	Jusqu'au 27 juin 2021	Constitution des portfolios jusqu'au 27 juin 2021
Certification session 2	Le 2 juillet 2021	Jury(s) C2i2e session 2

Retrait des certificats :

Suite au jury de session 2, les certificats des deux sessions seront édités et mis à disposition des candidat.e.s auprès du service des études de l'INSPÉ, site Bourgogne. Les candidat.e.s seront informé.e.s par mail de la disponibilité du diplôme et des modalités de retrait.